

Les organisations formant le Forum citoyen pour la réforme de la justice ont présenté jeudi un document dans lequel ils ont fait un plaidoyer pour une « Justice indépendante pour lutter contre l'impunité et la corruption », a constaté Haiti Press Network.

Trois objectifs sont clairement définis, dans ce document élaboré par les organisations membres du forum comme la Commission archidiocésaine Justice et paix de Port-au-Prince (JILAP), Haïti solidarité internationale (HSI) et le centre œcuménique des droits humains (CEDH).

Selon le Forum, pour que la justice haïtienne puisse fonctionner normalement, les acteurs concernés doivent tenir compte de ces trois objectifs tels qu'ils sont définis dans le document.

Il s'agit de la mise en place des collectivités territoriales dont il revient le droit de proposer les juges, la mise sur pied réelle d'un outil qui permettra au pouvoir judiciaire d'être véritablement indépendant, et de la définition du rôle et de la fonction du ministère de la justice d'une autre manière.

Ces organisations ont salué la mise sur pied du CSPJ mais ont toutefois noté certaines faiblesses au niveau du fonctionnement de l'institution. Ils ont appelé donc à un remaniement de la loi créant le CSPJ afin que celui-ci remplisse réellement sa mission consistant à aboutir à une véritable réforme judiciaire.

Le coordonnateur du programme du Forum, Gilles Djimps a déploré le fait que le décret-loi qui a créé le CSPJ n'a défini ni le fonctionnement, ni les compétences de celui-ci.

« La réforme judiciaire ne peut être effective sans un remaniement du CSPJ, une réorganisation du ministère de la justice et la définition du statut des juges », a indiqué M. Djimps.

De son côté, le directeur du Forum, le Père Attilus B. Desca pense que le problème posé par le CSPJ doit être résolu par un dialogue franc entre les différents secteurs concernés.

Un pays ne peut pas développer avec une justice bancal, a, pour sa part, avancé la responsable des droits humains du forum Stephania Marie Molière. Seule une prise de conscience nationale, selon Mme Molière, pourra permettre au pouvoir judiciaire de jouir de sa pleine indépendance.

Par ailleurs, le Forum estime que les différents secteurs de la société doivent se prononcer sur le dossier de la réforme judiciaire. Il invite en ce sens la société civile à prendre part à aux différents ateliers multisectoriels qu'il organisera du 4 au 11 août dans plusieurs départements et sections communales du pays sur la réforme judiciaire en Haïti.

Wilner Jean Louis
jnlouis2010@yahoo.fr